

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CAHORS - 4601 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 19/11/2025 - 4162 - 2023 B 00379 - 534 654 850 - A2R STATION 46

SARL A2R TRANSPORTS TOULOUSE

212 avenue des etats unis

31200 TOULOUSE

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

« Conforme à l'original »

le 12/02/2025

COMPTES ANNUELS 2024

NEO **NEO**
EXPERT
normandie

CABINET CONTA CONSEILS

Société d'Expertise Comptable et de Commissariats aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de ROUEN

Tel. 06.18.79.60.03

Courriel. olivier.lubin@contaconseils.fr

15 Rue Pasteur
14310 VILLERS BOCAGE

Web. www.cabinetsilvert.fr

Sommaire

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

<i>Attestation de présentation des comptes</i>	1
<i>Tableau de bord</i>	2
<i>----- BILAN -----</i>	3
<i>Bilan Actif</i>	4
<i>Bilan Passif</i>	5
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	6
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	7
<i>Détail de l'Actif</i>	8
<i>Détail du Passif</i>	10
<i>----- R E S U L T A T -----</i>	12
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	13
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	16
<i>Analyse fonctionnelle du bilan</i>	17
<i>Tableau de Financement</i>	18
<i>Tableau des Emplois et Ressources</i>	19
<i>----- A N N E X E -----</i>	20
<i>Règles et méthodes comptables 1</i>	21
<i>Immobilisations</i>	24
<i>Amortissements</i>	25
<i>Créances et Dettes</i>	26
<i>----- E T A T S F I S C A U X -----</i>	27
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	28
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	29
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	30
<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	31
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	32
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	33
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	34
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	35
<i>BIC-RN 2054 bis - Ecarts de réévaluation</i>	36
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	37
<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	38
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	39
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	40

Sommaire

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

<i>2058A - Réintégrations diverses</i>	41
<i>2058A - Déductions diverses</i>	42
<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	43
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	44
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	45
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	46
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	47
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	48
<i>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</i>	49
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1</i>	50
<i>BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1</i>	51
<i>2067 - Relevé de frais généraux</i>	52

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 22 Septembre 2017, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL A2R TRANSPORTS TOULOUSE** relatifs à l'exercice du **01/10/2023** au **30/09/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 351 689 euros

Chiffre d'affaires : 237 414 euros

Résultat net comptable : -54 342 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Caen
Le 31/12/2022

Signature

Tableau de bord

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat exprimé en euros

ACTIF

Immobilisations nettes	215 391,13	61,24
Stocks	7 294,00	2,07
Réalizable	100 225,60	28,50
Disponible	28 778,63	8,18
	351 689,36	100,00

PASSIF

Capitaux propres	72 124,39	20,51
Provisions risques et charges	0,00	
Emprunt long et moyen terme	127 614,06	36,29
Exigible court terme	151 792,97	43,16
Concours bancaires courants	157,94	0,04
	351 689,36	100,00

RESULTAT

Chiffre d'affaires	237 414,16	100,00
Marge commerciale	51 442,66	21,67
Marge brute de production	155 599,29	65,54
Total marges	207 041,95	87,21
Autres charges externes	127 422,63	53,67
Valeur ajoutée produite	79 619,32	33,54
Subventions d'exploitation	0,00	
Impôts, taxes sur rémunérations	0,00	
Autres impôts et taxes	157,00	0,07
Salaires et traitements	59 520,00	25,07
Charges sociales	6 389,44	2,69
Excédent brut d'exploitation	13 552,88	5,71
Reprises sur amort. et provisions	0,00	
Autres produits gestion courante	579,91	0,24
Transfert charges d'exploitation	0,00	
Dotations aux amort. et provisions	14 130,76	5,95
Autres charges gestion courante	15 448,34	6,51
Résultat d'exploitation	(15 446,31)	-6,51
Produits financiers	3 148,00	1,33
Charges financières	352,65	0,15
Produits exceptionnels	600,00	0,25
Charges exceptionnelles	42 291,28	17,81
Participation des salariés	0,00	
Impôts sur les bénéfices	0,00	
RESULTAT DE L'EXERCICE	(54 342,24)	-22,89

TRESORERIE

Fonds de roulement net	(15 652,68)
Besoin en fonds de roulement	(44 273,37)
Trésorerie nette	28 620,69

RATIOS

Ratios d'Activité.

Chiffre d'affaires. / Effectif	21 583,11
Valeur Ajoutée / Effectif	7 238,12
E.B.E. / Effectif	1 232,08
Rotation stocks march. jours	98,91
Rotation stock prod. finis et inter	
Rotation fournisseurs jours	67,45
Rotation clients jours	26,03

Structure, Liquidité, Rentabilité

Autonomie financière %	20,51
Capacité d'emprunt LT %	176,94
Degré d'amort. actifs imm. %	14,04
Evolution du BFR jours	-67,13
Liquidité totale %	48,75
Capacité remb emprunt années	88,94
Rentabilité financière %	-75,35

Etats financiers au 30/09/2024**Bilan**

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/09/2024			30/09/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	159 605,00		159 605,00	184 020,00
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	72 168,00	17 932,07	54 235,93	75 061,02
	Autres immobilisations corporelles	16 998,00	16 998,00		10 036,95
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	91,80		91,80	91,80
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 458,40		1 458,40	2 558,40
TOTAL (II)		250 321,20	34 930,07	215 391,13	271 768,17
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	7 294,00		7 294,00	7 294,00
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	20 456,08		20 456,08	91,98
	Autres créances	79 769,52		79 769,52	59 232,01
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	28 778,63		28 778,63	8 373,88
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	136 298,23		136 298,23	74 991,87
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		386 619,43	34 930,07	351 689,36	346 760,04
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				1 458,40	2 558,40
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2024

30/09/2023

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	5 000,00	5 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	(38 530,00)	(38 530,00)
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	335 362,12	335 362,12
	Report à nouveau	(175 365,49)	(56 918,96)
	Résultat de l'exercice	(54 342,24)	(118 446,53)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	72 124,39	126 466,63
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	127 772,00	149 226,57
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 898,68	16 377,71
	Dettes fiscales et sociales	115 466,79	54 650,13
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 427,50	39,00
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	279 564,97	220 293,41
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	351 689,36	346 760,04
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(54 342,24)	(118 446,53)
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	279 564,97	119 924,47
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	157,94	20,38
	(3) Dont emprunts participatifs		

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/10/2023	12,00	01/10/2022	12,00	Variations	%
	30/09/2024	mois	30/09/2023	mois		
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	215 391,13	61,24	271 768,17	78,37	(56 377,04)	-20,74
Concessions brevets et droits similaires						
Concessions brevets licence			1 400,00	0,40	(1 400,00)	-100,00
Amort.concessions, brevets			(1 400,00)	-0,40	1 400,00	100,00
Fonds Commercial	159 605,00	45,38	184 020,00	53,07	(24 415,00)	-13,27
Fonds commercial	39 605,00	11,26	64 020,00	18,46	(24 415,00)	-38,14
Fonds toulouse	120 000,00	34,12	120 000,00	34,61		
Installations techniques, matériel et outillage	54 235,93	15,42	75 061,02	21,65	(20 825,09)	-27,74
Matériel et outillage vsl			15 075,10	4,35	(15 075,10)	-100,00
Matériel et outillage mixte			2 850,00	0,82	(2 850,00)	-100,00
Station lavage	72 168,00	20,52	72 168,00	20,81		
Amort. matériel médical vsl			(8 330,01)	-2,40	8 330,01	100,00
Amort. mat. et out. mixtes			(2 850,00)	-0,82	2 850,00	100,00
Amort. station de lavage	(17 932,07)	-5,10	(3 852,07)	-1,11	(14 080,00)	-365,52
Autres immobilisations corporelles			10 036,95	2,89	(10 036,95)	-100,00
Aai divers	998,00	0,28	998,00	0,29		
Matériel de transport amb			9 600,00	2,77	(9 600,00)	-100,00
Matériel de transport vsl			11 388,63	3,28	(11 388,63)	-100,00
Matériel de tps taxi / vsl	16 000,00	4,55	84 644,47	24,41	(68 644,47)	-81,10
Grosse rep s/ veh taxis/vsl			5 985,74	1,73	(5 985,74)	-100,00
Matériel de tps personnes			34 580,49	9,97	(34 580,49)	-100,00
Amort.aai divers	(998,00)	-0,28	(998,00)	-0,29		
Amort. mat. de transport amb			(7 549,90)	-2,18	7 549,90	100,00
Amort. mat.de transport vsl			(8 930,32)	-2,58	8 930,32	100,00
Amort. mat. de transport taxi	(16 000,00)	-4,55	(85 557,39)	-24,67	69 557,39	81,30
Amort. mat. de tps personnes			(34 124,77)	-9,84	34 124,77	100,00
Autres participations	91,80	0,03	91,80	0,03		
Titres de participation	91,80	0,03	91,80	0,03		
Autres immobilisations financières	1 458,40	0,41	2 558,40	0,74	(1 100,00)	-43,00
Depots et cautionnem.verses	1 458,40	0,41	2 558,40	0,74	(1 100,00)	-43,00
TOTAL III - Actif Circulant NET	136 298,23	38,76	74 991,87	21,63	61 306,36	81,75
Marchandises	7 294,00	2,07	7 294,00	2,10		
Stocks de marchandises	7 294,00	2,07	7 294,00	2,10		
Créances clients et comptes rattachés	20 456,08	5,82	91,98	0,03	20 364,10	N/S
Collectif clients débiteurs	20 456,08	5,82	91,98	0,03	20 364,10	N/S
Autres créances	79 769,52	22,68	59 232,01	17,08	20 537,51	34,67
Collectif fournisseurs débiteurs	25 965,92	7,38	5 970,83	1,72	19 995,09	334,88
Urssaf	750,00	0,21			750,00	
Prevoyance nc			370,50	0,11	(370,50)	-100,00
Impots sur les benefices	3 150,00	0,90	20 561,00	5,93	(17 411,00)	-84,68
T'va s/biens & services	20 899,38	5,94			20 899,38	
T'va a proratiser	7 294,38	2,07			7 294,38	
T'va deductible 5.5 %	3,85				3,85	
T.c.a. deductibles	271,10	0,08			271,10	
Credit tva a reporter	11 458,00	3,26	11 458,00	3,30		
C/ct mr romagne bruno	7 999,00	2,27			7 999,00	
C/ct mme roger elise	1 977,89	0,56			1 977,89	

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/10/2023	12,00	01/10/2022	12,00	Variations	%
	30/09/2024	mois	30/09/2023	mois		
Carburants			20 871,68	6,02	(20 871,68)	-100,00
Disponibilités	28 778,63	8,18	8 373,88	2,41	20 404,75	243,67
Banque populaire de l'ouest 5756			69,34	0,02	(69,34)	-100,00
Bpo livret optiplus pro	76,35	0,02	76,35	0,02		
Bpo occitane 013552121432402			18,32	0,01	(18,32)	-100,00
Banques bpo15521973237 rj	7 456,48	2,12			7 456,48	
Banque en rj 02250 000207774 03	13 492,14	3,84			13 492,14	
Credit mutuel - rj 02250 000207774 04	6 961,86	1,98			6 961,86	
Banques en rj 000207774 01			8 139,86	2,35	(8 139,86)	-100,00
Banques rj 000207774 02	104,55	0,03			104,55	
Caisse	687,25	0,20			687,25	
Remise de cheques			70,01	0,02	(70,01)	-100,00
TOTAL DU BILAN ACTIF	351 689,36	100,00	346 760,04	100,00	4 929,32	1,42

Détail du Passif

Etat exprimé en euros		01/10/2023 30/09/2024	12,00 mois	01/10/2022 30/09/2023	12,00 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres		72 124,39	20,51	126 466,63	36,47	(54 342,24)	-42,97
Capital Social ou individuel		5 000,00	1,42	5 000,00	1,44		
Capit.souscrit appele verse		5 000,00	1,42	5 000,00	1,44		
Réserve légale		(38 530,00)	-10,96	(38 530,00)	-11,11		
Reserve legale		(38 530,00)	-10,96	(38 530,00)	-11,11		
Autres réserves		335 362,12	95,36	335 362,12	96,71		
Autres reserves		335 362,12	95,36	335 362,12	96,71		
Report à nouveau		(175 365,49)	-49,86	(56 918,96)	-16,41	(118 446,53)	-208,10
Report a nouveau debiteur		(175 365,49)	-49,86	(56 918,96)	-16,41	(118 446,53)	-208,10
Résultat de l'exercice		(54 342,24)	-15,45	(118 446,53)	-34,16	64 104,29	54,12
TOTAL II - Autres fonds propres							
TOTAL III - Total des Provisions							
TOTAL IV - Total des dettes		279 564,97	79,49	220 293,41	63,53	59 271,56	26,91
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		127 772,00	36,33	149 226,57	43,03	(21 454,57)	-14,38
Emp. 72.62 k€		61 606,49	17,52	68 619,59	19,79	(7 013,10)	-10,22
Empt 100k€		39 602,46	11,26	44 867,70	12,94	(5 265,24)	-11,74
Empt 40k€ ech				2 544,57	0,73	(2 544,57)	-100,00
Emprunt 75k€		26 502,95	7,54	33 108,75	9,55	(6 605,80)	-19,95
Int.courus s/emp.etb.credit				52,88	0,02	(52,88)	-100,00
Assurances c.n.e. 08808970		(67,56)	-0,02	8,53		(76,09)	-892,03
Commissions c.n.e. 09029992		(30,28)	-0,01	4,17		(34,45)	-826,14
Banque populaire de l'ouest 5756		73,40	0,02			73,40	
Bpo occitane 013552121432402		84,54	0,02			84,54	
Caisse				20,38	0,01	(20,38)	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		34 898,68	9,92	16 377,71	4,72	18 520,97	113,09
Collectif fournisseurs créditeurs		34 898,68	9,92	16 377,71	4,72	18 520,97	113,09
Dettes fiscales et sociales		115 466,79	32,83	54 650,13	15,76	60 816,66	111,28
Remunerat.dues au personnel		6 365,74	1,81	1 509,10	0,44	4 856,64	321,82
Dettes provisio.pour congés		1 139,00	0,32	1 139,00	0,33		
Securite sociale		10 816,74	3,08	8 446,74	2,44	2 370,00	28,06
Mutuelles		8 748,72	2,49	4 049,93	1,17	4 698,79	116,02
Retraites et prevoyance		904,98	0,26	85,44	0,02	819,54	959,20
Assedic		1 044,10	0,30			1 044,10	
Prevoyance nc		817,72	0,23			817,72	
Charg.social/congés a payer		174,00	0,05	174,00	0,05		
Autr.charg.sociales a payer		31 526,00	8,96	31 526,00	9,09		
Ir prelevement a la source		172,44	0,05			172,44	
Tva collectee 20%		8 325,68	2,37			8 325,68	
Tva a regulariser		5 101,43	1,45	5 101,43	1,47		
Tva collectee 20 %		37 180,31	10,57			37 180,31	
Tva collectee 5.50 %		374,44	0,11			374,44	
Autres.charg.fiscales a payer		157,00	0,04			157,00	
Formation continue		1 794,28	0,51	1 794,28	0,52		
Arc2 - 01/2021 - od de salaires		824,21	0,23	824,21	0,24		
Autres dettes		1 427,50	0,41	39,00	0,01	1 388,50	N/S
Cits dettes embal.consignes		174,00	0,05	39,00	0,01	135,00	346,15
Jeux à gratter		1 253,50	0,36			1 253,50	

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/10/2023	12,00	01/10/2022	12,00	Variations	%
	30/09/2024	mois	30/09/2023	mois		
TOTAL DU BILAN PASSIF	351 689,36	100,00	346 760,04	100,00	4 929,32	1,42

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/10/2023	12,00	01/10/2022	12,00	Ecart	%
	30/09/2024	mois	30/09/2023	mois		
CHIFFRE D'AFFAIRES	237 414,16	100,00	137 226,82	100,00	100 187,34	73,01
Ventes de marchandises	77 989,22	32,85	123 831,70	90,24	(45 842,48)	-37,02
- Achats de marchandises	26 546,56	34,04	6 596,70	5,33	19 949,86	302,42
- Variation stocks de marchandises			(7 294,00)	-5,89	7 294,00	-100,0
MARGE COMMERCIALE (a)	51 442,66	65,96	124 529,00	100,56	(73 086,34)	-58,69
Production vendue	159 424,94	67,15	13 395,12	9,76	146 029,82	N/S
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	159 424,94	67,15	13 395,12	9,76	146 029,82	N/S
- Achats stockés approvisionnement	3 825,65	2,40	8 871,54	66,23	(5 045,89)	-56,88
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	155 599,29	97,60	4 523,58	33,77	151 075,71	N/S
MARGES (Commerciale + Production)	207 041,95	87,21	129 052,58	94,04	77 989,37	60,43
- Achats non stockés (c)	24 416,56	10,28	21 017,04	15,32	3 399,52	16,18
- Autres charges externes (c)	103 006,07	43,39	78 628,21	57,30	24 377,86	31,00
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	131 248,28	55,28	108 516,79	79,08	22 731,49	20,95
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	79 619,32	33,54	29 407,33	21,43	50 211,99	170,75
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations			129,88	0,09	(129,88)	-100,0
- Autres impôts et taxes	157,00	0,07	26 950,00	19,64	(26 793,00)	-99,42
- Salaires et traitements	59 520,00	25,07	72 240,04	52,64	(12 720,04)	-17,61
- Charges sociales	6 389,44	2,69	12 825,19	9,35	(6 435,75)	-50,18
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	13 552,88	5,71	(82 737,78)	-60,29	96 290,66	116,38
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	579,91	0,24	114,38	0,08	465,53	407,00
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	14 130,76	5,95	24 670,25	17,98	(10 539,49)	-42,72
- Autres charges de gestion courante	15 448,34	6,51	8 970,30	6,54	6 478,04	72,22
RÉSULTAT EXPLOITATION	(15 446,31)	-6,51	(116 263,95)	-84,72	100 817,64	86,71
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	3 148,00	1,33	112,00	0,08	3 036,00	N/S
- Charges financières	352,65	0,15	1 259,58	0,92	(906,93)	-72,00
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(12 650,96)	-5,33	(117 411,53)	-85,56	104 760,57	89,23
Produits exceptionnels	600,00	0,25			600,00	
- Charges exceptionnelles	42 291,28	17,81	1 035,00	0,75	41 256,28	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(41 691,28)	-17,56	(1 035,00)	-0,75	(40 656,28)	N/S
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(54 342,24)	-22,89	(118 446,53)	-86,31	64 104,29	54,12

Analyse fonctionnelle du bilan

Etat exprimé en euros

Etat en valeurs brutes

	30/09/2024	30/09/2023	Variations	%
EMPLOIS STABLES				
Immobilisations incorporelles	159 605,00	185 420,00	(25 815,00)	-13,92
Immobilisations corporelles	89 166,00	237 290,43	(148 124,43)	-62,42
Immobilisations financières	1 550,20	2 650,20	(1 100,00)	-41,51
Charges à répartir				
Total emplois stables	250 321,20	425 360,63	(175 039,43)	-41,15
RESSOURCES STABLES				
Capital et réserves	126 466,63	244 913,16	(118 446,53)	-48,36
Rétention de résultat	34 930,07	153 592,46	(118 662,39)	-77,26
Résultat	(54 342,24)	(118 446,53)	64 104,29	-54,12
Subventions investissements				
Provisions réglementées				
Provisions risques et charges				
Comptes courants d'associés				
Emprunts et dettes assimilés	127 614,06	149 206,19	(21 592,13)	-14,47
Total ressources stables	234 668,52	429 265,28	(194 596,76)	-45,33
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	(15 652,68)	3 904,65	(19 557,33)	-500,87
EMPLOIS CIRCULANTS				
Stocks de matières et marchandises	7 294,00	7 294,00		
Stocks en cours de produits				
Avances et acomptes				
Clients et comptes rattachés	20 456,08	91,98	20 364,10	N/S
Effets escomptés				
Autres créances d'exploitation	79 769,52	59 232,01	20 537,51	34,67
Comptes de régularisation				
Total de l'actif circulant	107 519,60	66 617,99	40 901,61	61,40
RESSOURCES CIRCULANTES				
Avances reçues				
Fournisseurs et comptes rattachés	34 898,68	16 377,71	18 520,97	113,09
Dettes fiscales et sociales	115 466,79	54 650,13	60 816,66	111,28
Autres dettes	1 427,50	39,00	1 388,50	N/S
Comptes de régularisation				
Total du passif circulant	151 792,97	71 066,84	80 726,13	113,59
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	(44 273,37)	(4 448,85)	(39 824,52)	895,16
Disponibilités	28 778,63	8 373,88	20 404,75	243,67
Valeurs mobilières de placement				
Total trésorerie active	28 778,63	8 373,88	20 404,75	243,67
Concours bancaires	157,94	20,38	137,56	674,98
Effets escomptés				
Total trésorerie passive	157,94	20,38	137,56	674,98
TRESORERIE NETTE	28 620,69	8 353,50	20 267,19	242,62
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	(15 652,68)	3 904,65	(19 557,33)	-500,87

Tableau de Financement

Etat exprimé en euros

Etat en valeurs brutes

		30/09/2024			30/09/2023
		Début d'exercice	Fin d'exercice	Emplois/Ressources	Emplois/Ressources
ACTIF CIRCULANT	Stocks	7 294,00	7 294,00		7 294,00
	Clients	91,98	20 456,08	20 364,10	91,98
	Autres créances	59 232,01	79 769,52	20 537,51	27 552,38
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	66 617,99	107 519,60	40 901,61	34 938,36
DETTES A COURT TERME	Fournisseurs	16 377,71	34 898,68	(18 520,97)	(7 163,99)
	Fournisseurs d'immobilisations				
	Autres dettes	54 689,13	116 894,29	(62 205,16)	(5 401,70)
	TOTAL DETTES A COURT TERME	71 066,84	151 792,97	(80 726,13)	(12 565,69)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		(4 448,85)	(44 273,37)	(39 824,52)	22 372,67
TRESORERIE	Disponible	8 373,88	28 778,63	20 404,75	(198 954,35)
	Concours bancaires courants & soldes créditeurs de banque	20,38	157,94	137,56	20,38
	TOTAL TRESORERIE	8 353,50	28 620,69	20 267,19	(198 974,73)
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		3 904,65	(15 652,68)	(19 557,33)	(176 602,06)

Emplois exprimés en positif - Ressources exprimées en négatif

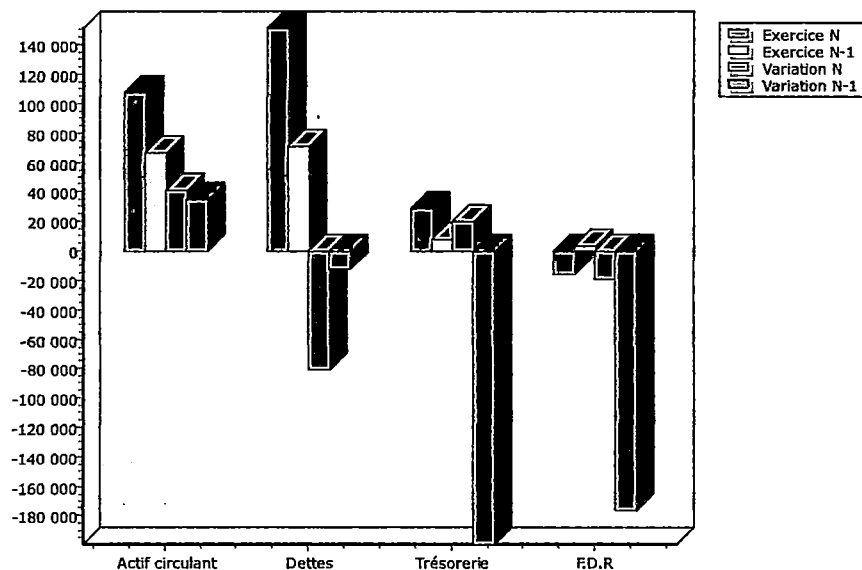


Tableau des Emplois et Ressources

		Etat exprimé en euros Etat en valeurs brutes	30/09/2024	30/09/2023
EMPLOIS	Distributions mises en paiement au cours de l'exercice			
	Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :			
	Immobilisations incorporelles			34 020,00
	Immobilisations corporelles			72 168,00
	Immobilisations financières			1 538,25
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (a)			
	Réductions de capitaux propres et prélèvements			
	Remboursements de dettes financières (b)		25 903,79	51 193,71
	TOTAL DES EMPLOIS		25 903,79	158 919,96
Détermination de la Capacité d'autofinancement	Excédent (ou insuffisance) Brut d'Exploitation (E.B.E.)		13 552,88	(82 737,78)
	+ Transferts de charges (d'exploitation)			
	+ Autres produits (d'exploitation)		579,91	114,38
	- Autres charges (d'exploitation)		15 448,34	8 970,30
	+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
	+ Produits financiers		3 148,00	112,00
	- Charges financières		352,65	1 259,58
	+ Produits exceptionnels			
	- Charges exceptionnelles		45,00	1 035,00
	- Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
	- Impôts sur les bénéfices			
	= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE		1 434,80	(93 776,28)
RESSOURCES	Capacité d'autofinancement de l'exercice		1 434,80	(93 776,28)
	Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :			
	Cessions d'immobilisations incorporelles			
	Cessions d'immobilisations corporelles			
	Cessions ou réduction d'immobilisations financières		1 700,00	119,85
	Augmentation des capitaux propres :			
	Augmentation de capital ou apports			
	Augmentation des autres capitaux propres			
	Augmentation des dettes financières (b) (c)		4 311,66	75 974,33
	TOTAL DES RESSOURCES		7 446,46	(17 682,10)
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL			(18 457,33)	(176 602,06)

(a) Montant brut transféré au cours de l'exercice

(b) Sauf concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(c) Hors primes de remboursement des obligations

Etats financiers au 30/09/2024

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **351 689** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 241 742** euros et un total **charges de 296 084** euros, dégageant ainsi un **résultat de -54 342** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2023** et finit le **30/09/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Règles générales :

Les comptes annuels de l'exercice au **30/09/2024** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimés les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Immobilisations corporelles et incorporelles :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations), à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, ou à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le coût d'une immobilisation est constituée de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges. Il convient également de noter que les intérêts financiers liés à la période de construction ont été rattachés au coût de construction.

Amortissements :

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée :

L'acquisition de l'immeuble a été scindé en 2 parties : le terrain (non amortissable) et l'immeuble brut, à répartir selon 4 composants :

- Construction gros oeuvre : 40 ans - linéaire
- Construction façade et étanchéité : 30 ans - linéaire
- Menuiserie intérieure : 20 ans - linéaire
- Installations générales et techniques : 10 ans - linéaire

La durée retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposés.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition, hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et des ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Frais d'émission d'emprunt

Conformément à l'article 361-3 du PCG, la société opte pour l'étalement des frais liés à l'émission de l'emprunt souscrit. Ces frais sont étalés sur la durée des emprunts souscrits pour le financement des opérations.

L'étalement est réalisé en mode linéaire.

Frais concernés par l'étalement : frais bancaire 2020, 2021, 2022, 2023 liés à l'emprunt n°A172002D soit 95 026.08€

Durée de l'emprunt : 307 mois

Amortissement de l'exercice 2023 : $95\,026.08\text{€} \times 42 \text{ mois} (6 \text{ mois en } 2020, \text{ puis } 12 \text{ mois en } 2021, 2022 \text{ et } 2023) / 307 \text{ mois} = 13\,003.31\text{€}$

Montant restant à amortir : 82 025.77€

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	185 420,00				25 815,00	159 605,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	185 420,00				25 815,00	159 605,00
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	90 093,10				17 925,10	72 168,00
	Instal., agencement, aménagement divers	998,00					998,00
	Matériel de transport	146 199,33				130 199,33	16 000,00
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	237 290,43				148 124,43	89 166,00	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	91,80					91,80
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	2 558,40				1 100,00	1 458,40
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 650,20				1 100,00	1 550,20
TOTAL		425 360,63				175 039,43	250 321,20

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	1 400,00		1 400,00	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 400,00		1 400,00	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	15 032,08	20 825,09	17 925,10	17 932,07
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	998,00			998,00
	Matériel de transport	136 162,38	10 036,95	130 199,33	16 000,00
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		152 192,46	30 862,04	148 124,43	34 930,07
TOTAL		153 592,46	30 862,04	149 524,43	34 930,07

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

--

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 458,40	1 458,40	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	20 456,08	20 456,08	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	750,00	750,00	
	Impôts sur les bénéfices	3 150,00	3 150,00	
	Taxes sur la valeur ajoutée	39 926,71	39 926,71	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	9 976,89	9 976,89	
	Débiteurs divers	25 965,92	25 965,92	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	101 684,00	101 684,00	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		9 976,89		

		30/09/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	157,94	157,94		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	127 614,06	127 614,06		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	34 898,68	34 898,68		
	Personnel et comptes rattachés	7 504,74	7 504,74		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	54 032,26	54 032,26		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	50 981,86	50 981,86		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 947,93	2 947,93		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	1 427,50	1 427,50		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	279 564,97	279 564,97		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		4 311,66			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		25 740,37			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Etats financiers au 30/09/2024

ETATS FISCAUX



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2065-SD

(2024)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le **01102023** et clos le **30092024** Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B.(entreprises de transport maritime) ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du siège social
SARL A2R TRANSPORTS TOULOUSE	
SIRET 53465485000021	
Adresse du principal établissement	Ancienne adresse en cas de changement
212 avenue des etats unis	
31200 TOULOUSE	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante SIRET
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

B ACTIVITÉ

Activités exercées **Ambulances** Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal 0	Bénéfice imposable à 15%	Déficit 54 297
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%			
2. Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%		
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A ☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐
Reprise d'entreprise en difficulté art.44 septies ☐	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies ☐	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐		Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐	Autres dispositifs ☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W du CGI ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre ☐
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé	comptabilite expert
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : I	Nom et adresse du conseil :		
SAS CONTACONSEILS 15 Rue Pasteur 14310 VILLERS BOCAGE Tél : 06 18 79 60 03			
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cochez la case correspondante)	Identité du déclarant :		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :	Date :	Lieu : Toulouse	
	Qualité et nom du signataire : CO-GERANT		
N° d'agrément :	Signature :	ROMAGNE BRUNO	
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐	prestataire :		

Désignation de l'entreprise **SARL A2R TRANSPORTS TOULOUSE**
et date de clôture de l'exercice **30/09/2024**

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus		(e)
		(f)
		(g)
(A préciser par nature sur les lignes e à h)		(h)
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)	

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2024)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

SARL A2R TRANSPORTS TOULOUSE
30092024

K	DIVERS		
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)			
ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION		
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %			
	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)		
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice			
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice			

Désignation de l'entreprise : SARL A2R TRANSPORTS TOULOUSE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 212 avenue des états unis		Durée de l'exercice précédent * 12					
31200 TOULOUSE							
Numéro SIRET * 5 3 4 6 5 4 8 5 0 0 0 0 2 1		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 30092024					
		N-1 30092023					
		Net 3					
		Net 4					
		Brut 1					
		Amortissements, provisions 2					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	159 605	184 020	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AP			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	17 932	75 061	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	16 998	10 037	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	92	92	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières *		BH	BI	1 458	2 558		
TO TAL (II)		BJ	BK	250 321	34 930	215 391	271 768
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	7 294	7 294	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	20 456	92	
		Autres créances (3)	BZ	CA	79 770	59 232	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	28 779	8 374		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI				
	TO TAL (III)	CJ	CK	136 298	74 992		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	386 619	34 930	351 689	346 760
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	1 458	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise SARL A2R TRANSPORTS TOULOUSE			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 5 000)	DA	5 000	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	(38 530)	(38 530)	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	335 362	335 362	
	Report à nouveau	DH	(175 365)	(56 919)	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(54 342)	(118 447)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	72 124	126 467	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	127 772	149 227	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	34 899	16 378	
	Dettes fiscales et sociales	DY	115 467	54 650	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	1 428	39	
	Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	279 565	220 293		
	Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	351 689	346 760		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	279 565	119 924	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	158	20	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise **SARL A2R TRANSPORTS TOULOUSE**Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	185 420	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3		KS	90 093	KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	998	KW		KX	
		Matériel de transport *				KY	146 199	KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	237 290	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U	92	8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	2 558	1U		1V			
TOTAL IV				LQ	2 650	LR		LS			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	425 361	ØH		ØJ	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		3		4			
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV	25 815	LW	159 605	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	17 925	MK	72 168	ML		
		Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	998	MO		
		Matériel de transport	IV		MP	130 199	MQ	16 000	MR		
	Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT		MU			
	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	148 124	NH	89 166	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations		IØ		ØX		ØY	92	ØZ			
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	1 100	2F	1 458	2G			
TOTAL IV		I3		NJ	1 100	NK	1 550	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	175 039	ØL	250 321	ØM	

5 bis

**TABEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2024

 Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31 09 2024

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

 Désignation de l'entreprise : **SARL A2R TRANSPORTS TOULOUSE**
Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO Taux						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL A2R TRANSPORTS TOULOUSE										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 400	PF		PG	1 400	PH			
TOTAL I		RK	1 400	RM		RN	1 400	RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	15 032	QA	20 825	QB	17 925	QC	17 932		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	998	QE		QF		QG	998		
	Matériel de transport	QH	136 162	QI	10 037	QJ	130 199	QK	16 000		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU	152 192	QV	30 862	QW	148 124	QX	34 930		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	153 592	ØP	30 862	ØQ	149 524	ØR	34 930		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

Désignation de l'entreprise : SARL A2R TRANSPORTS TOULOUSE				Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	UB	UC
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF		
		UG	UH		
		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

Désignation de l'entreprise : SARL A2R TRANSPORTS TOULOUSE										Néant ☐	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	1 458	UV	1 458	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	20 456		20 456				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	750		750				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	3 150		3 150				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	39 927		39 927				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC	9 977		9 977				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	25 966		25 966				
	Charges constatées d'avance			VS							
	TOTAUX			VT	101 684	VU	101 684	VV			
RENOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF	9 977					
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	158		158					
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	127 614		127 614					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	34 899		34 899						
Personnel et comptes rattachés		8C	7 505		7 505						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	54 032		54 032						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	50 982		50 982					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 948		2 948					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 428		1 428						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	279 565	VZ	279 565						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	4 312	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	25 740	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : SARL A2R TRANSPORTS TOULOUSE				Néant ☐		Exercice N, clos le : 30092024	
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	WB
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XB
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ	45
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7
	REVENUS D'IMPÔT PARTICULIERS Impôts sur le revenu	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %					
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		ZN	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						WN	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT* { Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.) SU Zones d'entreprises * (activité exonérée) SW Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro M8						WO	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
TOTAL I						WR	
II. DÉDUCTIONS						WS	
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						45	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WV
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WH
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WP
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)						WW
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						XB
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						I6
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *						WZ
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	XA
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)		QV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	ZX
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	ZY
	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5	XD
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	XG
	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB	
	Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC	Dt déd. exc (art 39 decies D)		YD	
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL	
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	
						XO	

2058A - Réintégrations diverses
au 30/09/2024

Libellé	Montant
Totalisation	

2058A - Déductions diverses
au 30/09/2024

Libellé	Montant
Totalisation	

Désignation de l'entreprise SARL A2R TRANSPORTS TOULOUSE		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	172 782	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	172 782	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	54 297	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	227 079	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis A1. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	1 313	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SARL A2R TRANSPORTS TOULOUSE										Néant ☐ *		
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(56 919)	AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB	38 530					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(118 447)		Dividendes	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE						
					Report à nouveau	ZF						
							ZG	(213 895)				
TOTAL I			ØF	(175 365)	TOTAL II			ZH	(175 365)			
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)												
RENSEIGNEMENTS DIVERS												
Exercice N : Exercice N-1 :												
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT							
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 50 729				XQ	50 729		31 211				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	10 689		16 210				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST	66 005		52 224				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	127 423		99 645				
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	157		147			
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS				9Z			26 933			
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	157		27 080			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	45 506		4 014				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	28 469		11 458				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2023) *				ØB	59 520						
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK			%		%		
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)				ZR			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG							
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA	Plus-values à 15%		JK	Plus-values à 0%		JL			
				Plus-values à 19%		JM	Imputations		JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD	Plus-values à 15%		JN	Plus-values à 0%		JO			
				Plus-values à 19%		IP	Imputations		JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SARL A2R TRANSPORTS TOULOUSE**Néant ☒ ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6	Cf état 2059A-Détail...	175 039	149 524		25 515
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1) ⑩
⑦				⑨			
		⑧	⑨	19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	600	(24 915)	(24 915)			
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRI A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			(24 915)				
CADRI B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)	(ventilation par taux)		(C)
CADRI C : autres plus-values taxables à 19 % (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SARL A2R TRANSPORTS TOULOUSE**

Néant ☒ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B. PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

B PLUS-VALUES REINTEGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SARL A2R TRANSPORTS TOULOUSE**Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au			
cours des			
dix exercices			
antérieurs			
(montants			
restant à			
déduire à la			
clôture du			
dernier			
exercice)			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ④	Solde des moins-values à reporter col. ⑤ = ② + ③ - ④ - ⑤
	A 19 %, ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ⑥		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme					
subies au					
cours des					
dix exercices					
antérieurs					
(montants					
restant à					
déduire à la					
clôture du					
dernier					
exercice)					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL A2R TRANSPORTS TOULOUSE					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL A2R TRANSPORTS TOULOUSE		Néant ☐ *
Exercice ouvert le : 01102023 et clos le : 30092024		Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	11
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	237 414
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	237 414
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	580
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	580
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	54 789
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	52 277
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	15 448
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	122 514
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG 115 480
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	115 480
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.		
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	237 414
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	GZ
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR	

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ 1/1 (1)Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/03/2024

N° SIRET 53465485000021

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A2R TRANSPORTS TOULOUSE

ADRESSE (voie) 212 avenue des etats unis

CODE POSTAL 31200

VILLE TOULOUSE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

500

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M

Nom patronymique

ROMAGNE

Prénom(s)

BRUNO

Nom marital

ROMAGNE

% de détention

49,00

Nb de parts ou actions

245

Naissance :

Date

16051971

N° département

14

Commune

VIRE

Pays

FRANCE

Adresse :

N°

1

Voie

chemin d Jean Set

Code postal

31450

Commune

AYGUES VIVES

Pays

FRANCE

Titre (2) MME

Nom patronymique

ROGER

Prénom(s)

ELISE

Nom marital

ROGER

% de détention

51,00

Nb de parts ou actions

255

Naissance :

Date

12031973

N° département

14

Commune

CAEN

Pays

FRANCE

Adresse :

N°

1

Voie

chemin de Jean Set

Code postal

31450

Commune

AYGUES VIVES

Pays

FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/01/2024

N° SIRET 53465485000021

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARLAZR TRANSPORTS TOULOUSE

ADRESSE (voie) 212 avenue des etats unis

CODE POSTAL 31200 VILLE TOULOUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL A2R TRANSPORTS TOULOUSE
Adresse 212 avenue des états unis 31200 TOULOUSE

du 01102023
au 30092024

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

REMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice (total col. 9 + total col. 10) ⑩		- de l'exercice ⑩	(54 297)
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	(117 412)
Nom et qualité du signataire ROMAGNE BRUNO CO-GERANT		A Toulouse....., le Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

SARL A2R STATION 46
Société à responsabilité Limitée au Capital de 5000Euros
Siège social: Route de Mercues lieu dit « REOURD » 46000 CAHORS
RCS CAHORS : 534 654 850 00047

**PROCÈS VERBAL DE DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GENERALE EXTRAORDINNAIRE DU 12/02/2025**

L'an deux mille vingt cinq,
et le 12 Février 2025 à 11h00.

Les associés de la société A2R STATION 46, société à responsabilités au capital de 5.000.00euros, dont le siège sociale est Route de Mercues lieu dit « REGOURD » 46000 CAHORS, se sont réunis audit siège en Assemblée Générale extraordinaire, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- Madame Élise ROGER, propriétaires de 51 parts sociales
- Monsieur Bruno ROMAGNE, propriétaires de 49 parts sociales

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital social de la Société.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Madame Élise ROGER, gérante de la société.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- Les copies des lettres de convocation,
- Le rapport de la gérance
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'assemblée.

Le président déclare que tous les documents prescrit par l'article R223-19 du code du commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours précédant l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

BR ER

ORDRE DU JOUR

- activité de la société

Puis le président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, le Président met au voix la résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour

Première résolution :

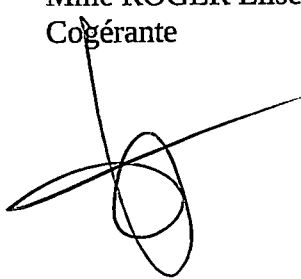
L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos du 30 septembre 2024, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée par les associés représentants Madame ROGER Élise(51 parts) et Mr ROMAGNE Bruno (49 parts).

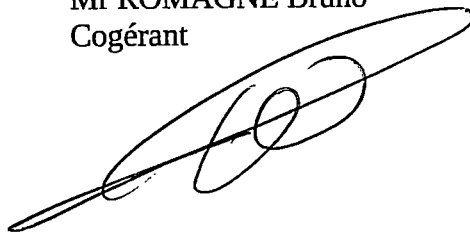
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est levée à ce jour à 11h45.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associes.

Mme ROGER Élise
Cogérante

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Mr ROMAGNE Bruno
Cogérant

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'B' and 'R' with a long horizontal stroke extending to the left.

SARL A2R STATION 46

Société à responsabilité Limitée au Capital de 5000Euros

Siège social: Route de Mercues lieu dit « REOURD » 46000 CAHORS

RCS CAHORS : 534 654 850 00047

LISTE DES SIÈGES SUCCESSIFS

SIÈGE SOCIAL : 5a Rue des cordeliers 61500 Sées (01/10/2011)

SIÈGE SOCIAL : 24 Les Forges 61700 Saint Bomer les Forges (12/09/2017)

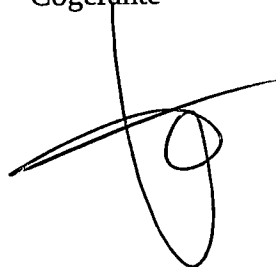
ETABLISSEMENT SECONDAIRE : 24 Les Forges 61700 Saint Bomer les Forges (30/09/2019)

SIÈGE SOCIAL PRINCIPAL : 212 Avenue des États-Unis 31200 Toulouse (30/09/2019)

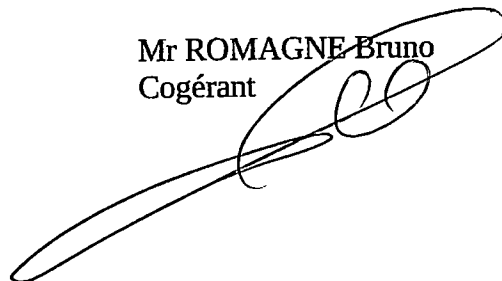
SIÈGE SOCIAL : Lieu dit « REGOURD » Route de Mercues 46000 Cahors (01/04/2023)

A cahors, le 12/02/2025

Mme ROGER Elise
Cogérante



Mr ROMAGNE Bruno
Cogérant



Procès-verbal d'assemblée générale d'une sociétés

Cette décision concernant la société : A2R STATION 46

L'assemblée a eu lieu le 12 Février 2025,

Cette assemblée à été dirigée par le gérant de la société, ROGER Élise, qui a demandé que l'assemblée soit tenue conformément aux statuts de a société.

Renseignements sur la société :

Forme juridique : SARL

Siège social : Lieu dit « REGOURD » Route de Mercues 46000 CAHORS

Capital social : 5000,00euros

Associés :

ROGER Élise avec 51 actions

ROMAGNE Bruno avec 49 actions

Ordre du jour :

Les associés ont été appelés à cette assemblée pour délibérer sur les résolutions suivantes qui seront mises aux voix.

A : Approbation et répartition des comptes

Approbation des comptes :

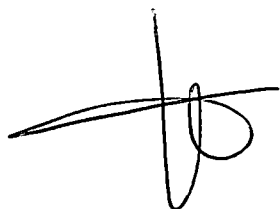
1. les associées ont reçu et pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024.
2. Les associées ont compris et approuvé les comptes ainsi que toute opération connexe.
3. Les associés ont reconnu que le résultat de l'exercice indiquait un déficit de 54342,00euros.

Dispositions générales :

4. Tous les sujets à l'ordre du jour ont été abordés et il n'a pas d'autres commentaires ou question à formuler. La réunion est terminée.

Fait à Cahors, le 12/02/2025

ROGER Elise
Cogérante



ROMAGNE Bruno
Cogérant

